



SERVICE DÉPARTEMENTAL
DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE DE LA LOZÈRE



CAHIERS DU PATRIMOINE LOZÉRIEN

N° 7 JUILLET 2007

RESTAURER LE BÂTI ANCIEN EN LOZÈRE



VALÉE DU LOT



MARGERIDE



AUBRAC



CAUSSES



CÉVENNES

*F*açonnée par le calcaire, le schiste, le granit et le grès, la Lozère offre une variété de paysages exceptionnels, ponctués d'un patrimoine bâti riche et diversifié qui témoigne aujourd'hui de l'ancrage culturel des populations dans leurs territoires.

Cet héritage mérite d'être préservé en conservant l'essentiel et en transformant avec intelligence le plus accessoire pour l'adapter aux évolutions de la vie contemporaine.

L'équipe du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) se mobilise quotidiennement pour faire connaître au plus grand nombre les règles de « l'art de bâtir » :

- en assurant la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien des édifices classés au titre des Monuments Historiques ;*
- en jouant un rôle de premier plan pour le conseil et la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité, notamment en faisant prendre en compte le contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer harmonieusement ;*
- en délivrant des avis sur tous les projets qui ont pour effet d'apporter des modifications dans les espaces protégés -bâti ou naturels- avec l'ambition d'en maintenir, voire d'en améliorer la qualité.*

Ce guide de sensibilisation architecturale, associé à la disponibilité du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, devrait contribuer à la connaissance du patrimoine lozérien pour que ceux qui restaurent, soient fiers de participer à l'œuvre commune.

L'Architecte des Bâtiments de France - Patrice GINTRAND



GORGES DU TARN

LES TOITURES

LES FORMES GÉNÉRALES

Le toit traditionnel lozérien est le plus souvent de forme simple, à deux versants, dite en bâtière, et c'est bien souvent la combinaison des multiples volumes imbriqués des constructions annexes et successives, ainsi que de leurs raccordements, qui offre une nappe de toitures complexe à la vue de l'observateur.

Les toitures à quatre pans sont rares, plus présentes sur les bâtiments du XIX^{ème} siècle et sur certains grands mas cévenols.

Les formes à la Philibert Delorme sont, quant à elles, cantonnées principalement à la vallée du Lot.

Les quarts de croupe et les demi croupes se retrouvent essentiellement en Aubrac et sur une partie de la Margeride.

La restauration d'un bâtiment et de sa toiture doit donc être l'occasion de conserver ou retrouver cette simplicité et de maintenir dans chacune des régions du département ce qui fait sa spécificité.

L'adjonction de nouveaux volumes, et notamment de petites annexes (garage, bûcher...) pose fréquemment des problèmes d'implantation, de volumétrie et de hauteur de raccordement des toitures. Il est dans ce cas utile de réexaminer comment ces annexes étaient jointes par le passé au volume principal, et d'en reprendre les principes d'implantation. Par exemple, un garage ou un abri gagneront à être adossés à l'arrière du bâtiment principal, couverts en appentis avec un pente parallèle, égale ou légèrement inférieure au versant du toit principal, plutôt qu'à recevoir une implantation isolée.

LES MATÉRIAUX

Si la lauze de schiste (et de calcaire sur les Causses) est bien le matériau traditionnel et principal de couverture en Lozère, les franges du département ont concurremment connu des matériaux diversifiés : tuile canal du Sud-Est au Nord-Est (de Villefort au Malzieu) et à l'extrémité Sud-Ouest (le Rozier), ardoise épaisse de Corrèze du Nord (Saint Chély d'Apcher) au Nord-Ouest (Fournels), ardoise épaisse extraite à Fraissinet de Fourques à la pointe Sud (Meyrueis)...

Le XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles ont vu également apparaître, parfois de façon ponctuelle, d'autres produits (ardoise d'Angers, tuile de Marseille, ardoise de Dourgnes...).

Le maintien des matériaux traditionnels et de la diversité, signe de richesse architecturale, demeure nécessaire comme demeure indispensable la poursuite de la consolidation de la filière lauze dans notre département.

L'arrivée sur le marché, depuis une trentaine d'années, de matériaux importés ou industriels doit conduire à une grande prudence dans leur utilisation. Si leur qualité ne peut être mise en doute, leur usage en restauration modifie non seulement l'aspect général du bâtiment qui les supporte mais aussi celui des bourgs et villages dont la nappe de toitures peut, en quelques années, être totalement bouleversée et appauvrie.



▲ TOIT EN APPENTIS
AUROUX



▲ CROUPES
PRUNIÈRES



▲ TOIT À LA MANSARD
SAINT-CHÉLY D'APCHER



▲ LAUZE DE SCHISTE À NOZIÈRES
ISPAGNAC



▲ ARDOISE DE CORRÈZE
SAINT-CHÉLY D'APCHER



▲ TOITURE À LA PHILIBERT DELORME
LA CANOURGUE



▲ LAUZE CALCAIRE À RIESSÉS
LA MALÈNE



▲ TUILE CANAL À AUROUZET
PIERREICHE



▲ ARDOISE DE FRAISSINET DE FOURQUES
MEYRUEIS



▲ TUILE MÉCANIQUE
AUROUX

DÉTAILS

La beauté du toit lozérien tient avant tout à la nature des matériaux traditionnels qui le constituent mais également à de multiples petits détails parfois spécifiques à une région bien déterminée.

LES CHEMINÉES

Massives ou plus fines, les cheminées ont dans la plupart des cas des souches sortant près du faîtage. Leur conservation, si elles sont en bon état et de belle facture, est nécessaire car elles font partie intégrante de l'image du toit. Leur désaffectation peut permettre d'incorporer des gaines de ventilation.

La création d'une souche neuve, qu'elle soit en pierre ou enduite, doit respecter une dimension minimale afin de ne pas paraître trop menue sur la masse de toiture. Son couronnement traditionnel doit également permettre d'assurer son intégration, en bannissant les couronnements en béton, préfabriqués ou non, faisant goutte d'eau, ou les dalles reposant sur des tubes, qu'ils soient métalliques, en plastique ou en béton.

La liaison au versant doit également faire l'objet d'un soin tout particulier en masquant au maximum le zinc fréquemment utilisé pour l'abergement, voire en utilisant uniquement un boudin de mortier de chaux.

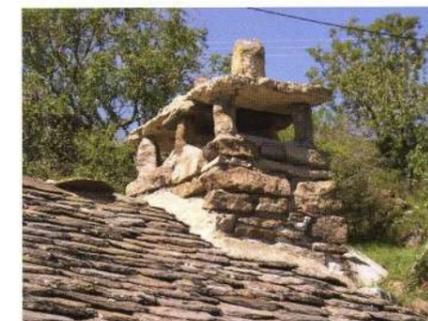
La sortie d'un conduit métallique ou en inox est inacceptable en toiture d'un bâtiment ancien.

LES PIGNONS

"Tout bois boit" ! Et seule l'apparition des lasures dans les années 1970/80 a pu faire oublier que nos ancêtres avaient raison de ne pas faire saillir, comme éléments de décors, pannes, chevrons et voliges en pignon, partie de la façade particulièrement exposée aux intempéries. La mode du néo-régionalisme aidant, des débords de plus en plus importants ont pu être constatés sur certaines restaurations, entraînant tôt ou tard une pourriture des parties apparentes en bois. Le pignon traditionnel lozérien est arrêté net avec seulement un débord du matériau de couverture (lauze ou ardoise) ou, exceptionnellement, un habillage par une génoise dans certaines régions (le Malzieu, Langogne, Florac, Sud des Cévennes...). Aucun habillage de la rive par un élément de zinc ou d'acier laqué ne peut être envisagé sans alourdir l'aspect du pignon et le dénaturer.



▲ RESSOUCHES
CHANAC



▲ COMBETTES
ISPAGNAC



▲ AUROUX



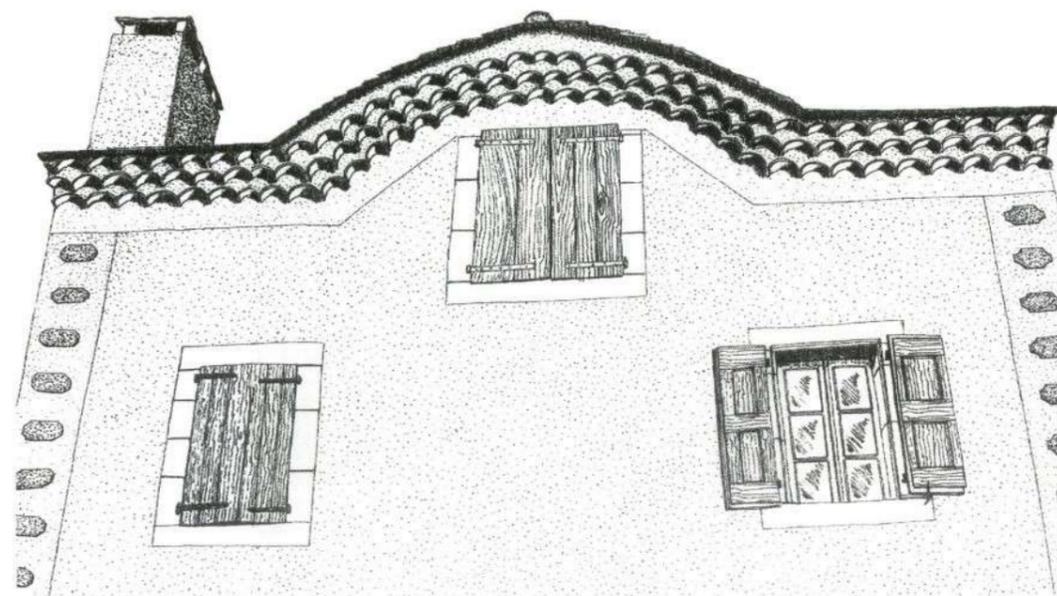
▲ CASSAGNAS



▲ CHANGEFÈGE
BALSIÈGES

"La souche de cheminée sera réalisée en pierre de pays, de section minimale 60 x 80 cm et couverte, selon la région, par des dalles en schiste ou en calcaire posées sur plots de pierre, sans aucun élément de béton apparent".
 "Le conduit de cheminée sera dévié afin que la souche sorte le plus près possible du faîtage".
 "L'abergement des cheminées sera réalisé sans zinc apparent".
 "En pignon, pour les couvertures en tuiles, la toiture sera terminée par deux tuiles rondes se chevauchant, sans aucun débord de pannes ou de chevrons".
 "A l'égout et en pignon, les avancées des toitures seront soutenues par des génoises à deux ou trois rangs".
 "Les génoises existantes seront conservées ou restituées".
 "En pignon, pannes, chevrons et voliges ne seront pas apparents".

(EXEMPLES DE PRESCRIPTIONS ÉMISSES PAR LE SDAP
POUR LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX)



▲ LUCARNE À JOUES GALBÉES REPOSANT SUR UNE GÉNOISE À TROIS RANGS
FLORAC



▲ GÉNOISE À 3 RANGS SUR LONG PAN
FONTANES

LES NOUES ET ARÊTIERS

Les noues traditionnelles sur toitures en lauze de schiste, de calcaire ou en ardoise sont dites tournantes ou fermées. La relative complexité de leur exécution a malheureusement, hormis pour le calcaire, entraîné dans la plupart des cas de restauration de toitures à raccordements, la réalisation de noues ouvertes avec présence d'un zinc d'étanchéité, souvent trop visible et entraînant une certaine rigidité dans la lecture de la toiture. Il convient, bien entendu, de renouer le plus souvent possible avec la tradition de la noue fermée et, en cas d'impossibilité, de masquer au maximum les tranchis de zinc.

Les arêtiers traditionnels sont également réalisés sans zinc apparent, par simple recouvrement d'un versant sur l'autre.

LES FAÎTAGES

Selon le matériau de couverture et la région d'implantation du bâtiment, le mode de réalisation traditionnel des faîtages est très varié et doit être respecté lors de travaux de réfection de toiture.

Lauze de calcaire : faîtage réalisé à plat ou légèrement incliné au vent dominant, sur bain de mortier.

Lauze de schiste (Vallée du Lot, Cévennes, Margeride, Aubrac) : faîtage en lauzes croisées formant lignolet.

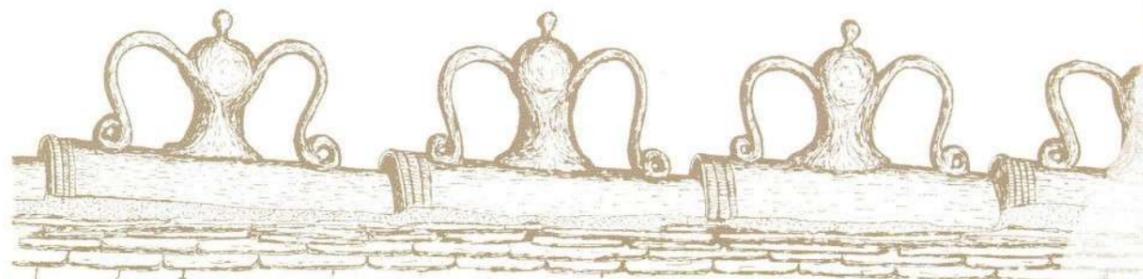
Lauze de schiste (Mont Lozère) : lauzes épaisses ou bastels (pierres) posés à plat sur bain de mortier ou légèrement inclinés.

Ardoise épaisse (Sud des Cévennes, Florac, Meyrueis, Gorges de la Jonte) : tuiles à emboîtement (notamment vernissées vertes à Meyrueis), ou canal.

Ardoise épaisse (zone urbaine à Saint Chély d'Apcher et villas des XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles à Marvejols et à Mende) : faîtières en zinc ouvragé.

Tuile canal : tuiles canal ou à emboîtement.

Ces règles ne sont cependant pas absolues et des variantes peuvent être constatées au sein de micro régions. Il convient donc d'être attentif au mode de réalisation des toitures des bâtiments anciens voisins afin de choisir le faîtage le plus approprié.



▲ ARÊTIERS À LAUZEDÉBORDANTE
BAGNOLS LES BAINS



▲ FONTANES



▲ LANUEJOLS



▲ RESSOUCHES
CHANAC



▲ CHÂTEAU DE MIRAL
BÉDOUÈS



"Le faîtage sera réalisé en lauzes croisées formant lignolet, scellées au mortier de chaux".



"Le faîtage sera réalisé en tuile canal".

"Le zinc des noues et arêtiers ne sera pas apparent".



▲ FAÎTAGE EN ZINC OUVRAGÉ
SAINT-CHÉLY D'APCHER



"Le faîtage sera réalisé en tuile vernissée verte".



"Le faîtage sera réalisé en lauzes posées à plat, scellées au mortier de chaux".

LES CORBEAUX

Pièce de pierre ou de bois prise dans l'arase des murs gouttereaux, plus ou moins travaillée (de la simple entaille au profil en bec de corbin) pour favoriser l'évacuation de l'eau de ruissellement (goutte d'eau), les corbeaux se rencontrent plus précisément dans certaines régions, notamment celles du granit ou de la vallée du Lot. Ils supportent notamment les coyaux et, protégés par l'avancée du toit, souffrent a priori peu de dégradation. En cas de remplacement d'éléments défectueux ou abîmés, il convient de respecter strictement le même profil et les mêmes sections.

LES COYAUX

Il s'agit d'une disposition technique fréquente sur les bâtiments anciens ne comportant pas de chéneaux et destinée, entre autres objectifs, par la cassure dans la pente de toit et un petit effet de tremplin, à rejeter l'eau de pluie loin des façades. Ce dispositif, plus ou moins prononcé, disparaît trop souvent pour raisons de facilité de réalisation ou ignorance lors des travaux de réfection de couverture. Son maintien ne nécessite pourtant qu'un minimum de travaux de charpente peu coûteux, destinés à casser la partie basse du versant de toiture.

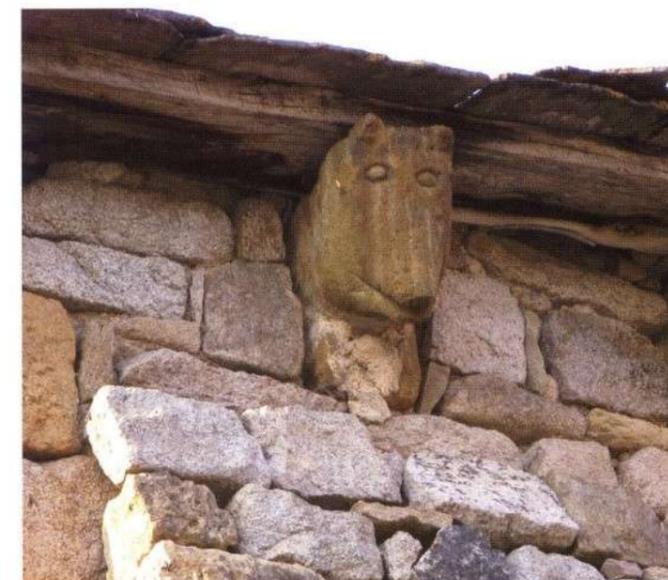
LES CHÂSSIS DE TOIT

Présents sous forme de petites structures en fonte permettant l'accès à la toiture, notamment à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les châssis de toit (vasistas ou tabatières) savaient, compte tenu de leurs faibles dimensions et leur nombre réduit, être discrets.

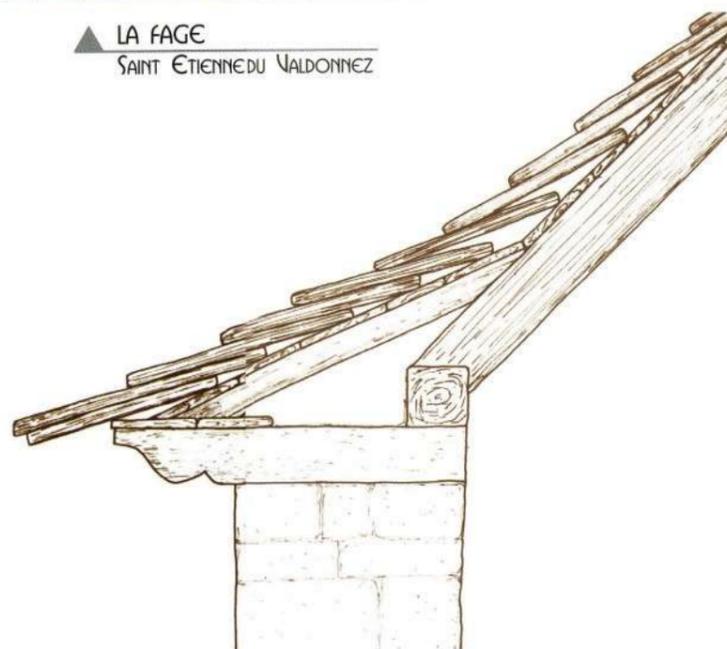
L'occupation fréquente des combles des bâtiments anciens conduit désormais à une multiplication des ouvertures en toiture et à l'adoption de modèles souvent trop grands, rompant l'unité des versants de toit. Il est toujours préférable de limiter le nombre de ces châssis à un ou deux par rampant, de favoriser leur implantation sur le côté le moins visible et d'opter pour des modèles de taille réduite et encastrés, voire de s'orienter vers la création de véritables lucarnes pour les régions où ce dispositif existe.



▲ LA FAGE
SAINT ETIENNE DU VALDONNEZ



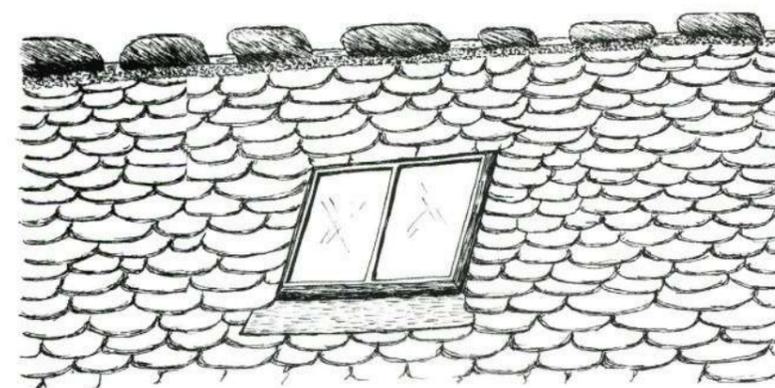
▲ LES COLOBRIÈRES
LES BONDONS



▲ COUPE DE PRINCIPE D'UN COYAU



▲ ISPAGNAC



▲ PETIT CHÂSSIS EN FONTE



LES ENDUITS

LES RAISONS DU CHOIX DE L'ENDUIT

La réalisation d'un enduit a toujours représenté, dans l'histoire de la construction, la meilleure réponse au besoin de protection des maçonneries face aux contraintes thermiques, météorologiques ou contre les risques de dégradation naturelle ou artificielle de la pierre.

Si la mode néo-rurale des pierres vues, encore bien ancrée dans les mentalités, tend à présenter comme postulat que seule la pierre est belle et a droit de cité, c'est oublier que l'enduit a souvent été également un symbole de noblesse et de richesse, et l'occasion d'une expression artistique qui a permis de dynamiser le paysage urbain ou villageois et de nous offrir une réelle diversité chromatique.

Si l'adoption généralisée des enduits au ciment à partir du milieu du XX^{ème} siècle a failli reléguer au rang du passé les techniques et les matériaux traditionnels, le retour des enduits et badigeons de chaux, porté par des professionnels volontaires et soutenu par le Service de l'Architecture et les associations du patrimoine depuis plus de 20 ans, a permis dès la fin du siècle passé de renouer avec l'aspect qualitatif et les garanties que seuls ces matériaux peuvent offrir pour le bâti ancien.

La réalisation d'un enduit, au moins en milieu urbain, doit donc être systématiquement envisagée, sauf cas exceptionnel et au-delà des modes, dans un souci de vérité historique et technique.

Bien entendu, il convient de privilégier avant tout le matériau (chaux hydraulique, chaux aérienne et badigeon de chaux) seul susceptible d'apporter la souplesse et la capacité de respiration indispensables aux maçonneries anciennes.

L'arrivée récente sur le marché de chaux industrielles de qualité, blanches ou teintées dans la masse à l'aide de colorants naturels (ocres et oxydes), ainsi que de badigeons, faciles d'emploi et de grande régularité, permet désormais d'élargir le spectre des réalisations et de dédramatiser l'usage de ces techniques traditionnelles.



Archives départementales de la Lozère, 6 Fi Canourgue. La Canourgue. Vue de la place. Cliché cellulosique Lacombe, 9x14 cm, 1920-1936

DÉPARTEMENT
DE LA LOZÈRE

ARRONDISSEMENT
de Mende

COMMUNE
de Mende

Marché
du 19 Juin 1898

Le Sr Mabet (Jean Baptiste)
adjudicataire.

Montant du détail estimatif 628.00
Rabais 30 p. 100. 188.40
Montant de l'adjudication. 439.60
Somme à valoir 74.00
Ensemble 513.60

COMMUNAL
SERVICE VICAL
Chemin de communication

MODELE N° 16.
37, 53, 54, 55 et 56
du Règlement.

1) Restauration de la façade de l'Hôtel de Ville

MARCHÉ AVEC CONCURRENCE ET PUBLICITÉ

Je soussigné Mabet (Jean Baptiste), entrepreneur emeurant à Mende me soumetts et m'engage envers l'Administration (2) communale, à exécuter aux conditions ci-après, les travaux dont le détail suit, ayant pour objet la restauration de la façade de l'Hôtel de Ville.

DÉTAIL ESTIMATIF:

Quantités.	Prix de l'unité.	PRODUITS.
219.44	f 4.	877.76
219.44	1.50	329.16
118.2	0.80	94.40
		628.00
		72.00
		700.00

1° Replâtrage du mur, mortier et enduit nouveau sur tout le pourtour de la façade en mortier de chaux hydraulique mesuré tant plein que vide.

2° Entour à l'échelle à 2 couches sur mortier de chaux hydraulique mesuré tant plein que vide, et compris la façon des parois de arives et la finition au mortier tant sur les sautoirs que sur les sautoirs en face, compris les :

3° Entour à l'échelle à 2 couches sur brique sur solde, compris la façon.

À ajouter pour imperméabiliser

TOTAL (4) Sept cents francs

CONDITIONS.

1° accepte sur les prix prévus un rabais de _____ par franc.
2° (5) Je verse un cautionnement de _____ en _____

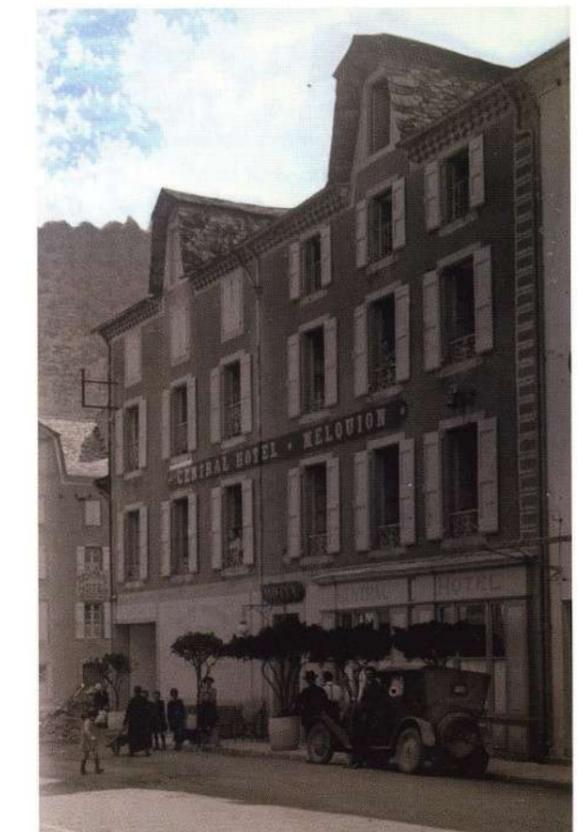
(1) On désignera ici en titre les travaux faire et la partie du chemin où ils doivent être exécutés.
(2) Municipale, s'il s'agit de la petite vicinalité, et départementale, s'il s'agit de chemin de grande commun.
(3) Rappeler sommairement l'objet du travail.
(4) En toutes lettres.
(5) Je verserai un cautionnement de ou je serai dispensé de verser un cautionnement.

NOTA. La soumission est adressée en triple expédition, l'une timbrée, l'autre sur papier libre.

Mende, imp. veuve Igouon.

Devis de 1898 pour la réfection d'un enduit à la chaux sur l'Hôtel de Ville de Mende. Archives Départementales de la Lozère côte 20947

“ 1° Repliquage du vieux mortier et enduit nouveau lissé au mortier de chaux hydraulique mesuré tant plein que vide”.



Archives départementales de la Lozère, 6 Fi Florac 11-1, Florac. Façade du Central-Hôtel. Cliché cellulosique Lacombe 14x9 cm, 1920-1936.

FAÇADES ENDUITES ET DÉCORS AU DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE

LES DIFFÉRENTS TYPES DE FINITION

En zone urbaine ainsi que sur les bâtiments antérieurs à la fin du XIX^{ème} siècle, sont à privilégier les enduits lissés à la truelle, talochés ou éponnés, à texture lisse et fine, suivant parfaitement les irrégularités des maçonneries supports, permettant l'éventuelle réalisation de badigeons et de décors en trompe-l'oeil (chaîne d'angle, bandeaux, liserés...) et évitant l'encrassement dû à la pollution.

En zone rurale et sur les bâtiments de la fin du XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle, des projets fins, courants à l'époque, agrémentés ou non de décors, peuvent être réalisés ainsi que des enduits simplement dressés à la truelle.

Le recours aux enduits grattés est à réserver aux seuls bâtiments neufs. Les enduits écra-sés qui n'ont jamais existé en Lozère et répondent à une mode, sont à rejeter systématiquement.

LES DÉTAILS

L'enduit, réalisé en deux ou trois couches, doit être mince et mourir sans sur-épaisseur et de façon régulière sur les encadrements et arêtes du bâti. Aucune chaîne d'angle en pierre, aucun harpage prétendument décoratif ne doit rester apparent.

LES COULEURS

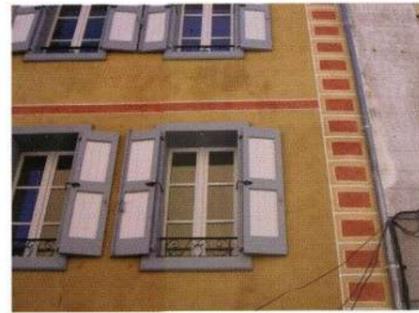
En Lozère, les enduits étaient réalisés à l'aide de terres et sables locaux à assez faible pouvoir de coloration, et donnaient en conséquence des teintes évoluant du "sable au beige ocre". L'usage ponctuel de sables argileux orangés du Causse permettait parfois d'augmenter les tonalités. Enfin, la généralisation (timide) des ocres et oxydes au XIX^e siècle, a parfois permis, notamment pour les décors spécifiques à cette époque, la création de beaux contrastes de couleurs.

Globalement, même si la volonté partagée de colorer la ville existe, une certaine retenue doit être de mise, excluant de fait les couleurs inusitées par le passé, comme le jaune cru, le bleu ou le vert. La déclinaison des beiges et ocres offrant une immense palette chromatique doit être la règle.

Il convient également de bien différencier villes et villages, les premières ayant une capacité d'assimilation des couleurs que les seconds n'ont pas, d'où une plus grande sobriété qui s'impose au cœur de ces derniers.



▲ NUANCIER TYPE D'ENDUITS ET BADIGEONS



▲ MENDE



▲ CHAPEAUROUX

"Les décors de façade existants (chaînes d'angles, bandeaux...) seront restitués. Leur dessin sera défini en accord avec le S.D.A.P."



▲ SAINTE ENIMIE



▲ FLORAC

"Les maçonneries seront enduites au mortier de chaux et sable d'origine locale, d'aspect final taloché, en deux couches minimum. Une coloration de l'enduit pourra être obtenue par ajout d'ocres et terres naturelles. Au niveau des encadrements, l'enduit viendra mourir sur la pierre de taille sans sur-épaisseur"



▲ MENDE



▲ QUÉZAC



▲ MANOIR D'AZINIÈRES
FLORAC

LES REJOINTOIEMENTS

LES TYPES DE REJOINTOIEMENT

Réalisable en secteur rural et notamment sur les bâtiments à vocation agricole (étables, granges, fours, mazets) mais pas forcément sur l'habitation (très souvent enduite par le passé), acceptable pour les bâtiments des bourgs et villages si l'appareil présente néanmoins un minimum de qualité et de régularité, le rejointoiment, peu protecteur contre la pluie battante et les ruissellements, doit être conçu exclusivement à la chaux et selon deux finitions :

- Rejointoiment au nu de la pierre : il est réalisé (beurré) ni en creux ni en saillie, mais au niveau même de la face externe de la pierre.
- Enduit à pierre vue : plus couvrant, il vient masquer, sur des appareils hétéroclites, les plus petites pierres ou les pierres fissurées ou gélives, en assurant ainsi une meilleure étanchéité à la façade. Son aspect rejoint alors celui d'un ancien enduit en partie dégradé par le temps et les intempéries et qui aurait partiellement disparu sur les plus grosses pierres.

Les joints sont brossés ou raclés à la truelle, jamais lissés.

LE GRAIN

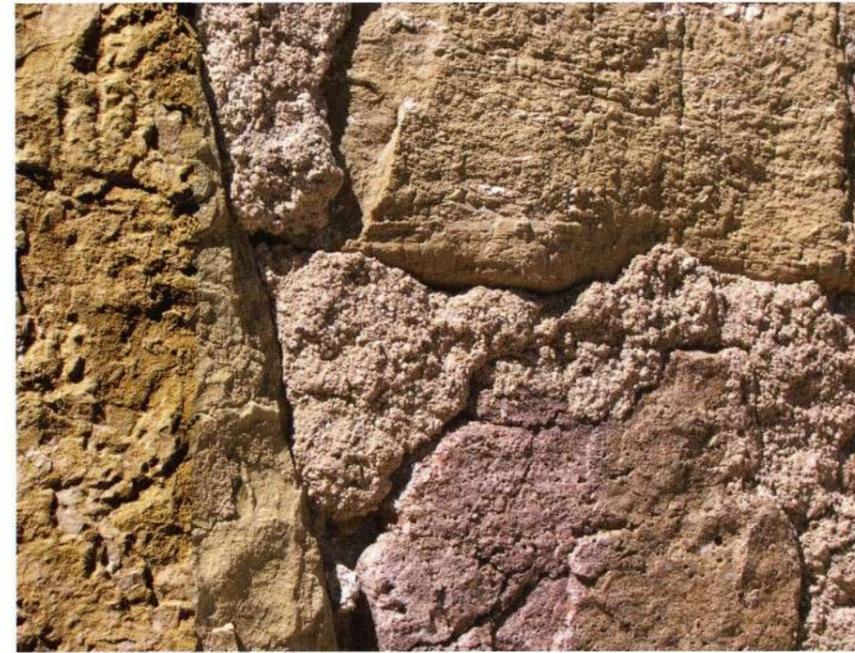
Le choix de la charge minérale d'un rejointoiment est essentiel à sa réussite et sa beauté. Autrefois tiré des rivières et gravières, le sable n'était pas tamisé et présentait une multiplicité de granulométries (de 0,1 à 1 cm) et de couleurs (noir, gris, quartz, ocre, beige...) souvent mélangées. L'adoption de produits industriels à base de ciment et additionnés de sable tamisé de carrière a donné des résultats le plus souvent décevants (joints lisses, sans relief ni couleurs et s'affadissant avec le temps). Seul, l'usage de la chaux qui n'enrobe pas le grain d'un voile gris, ainsi que de sables de rivière ou similaires, de granulométries et couleurs différentes, peut donner aux joints une luminosité naturelle et une pigmentation riche.

LES COULEURS

Un joint ne doit pas être plus visible que la pierre contre laquelle il est apposé. Le faible pouvoir de coloration des sables explique que les joints anciens sont le plus souvent dans le ton de la pierre (beige à beige ocré).

On doit donc se rapprocher le plus possible du ton de celle-ci en évaluant, par des essais, la capacité de coloration des sables et graviers employés et en utilisant éventuellement, pour parfaire le résultat :

- soit une chaux teintée masse en usine,
- soit des ocres, ou éventuellement des oxydes à doser précisément entre chaque gâchée et à utiliser avec parcimonie (attention au fort pouvoir colorant de certains d'entre eux !).



▲ JOINT AUX COMBETTES
ISPAGNAC

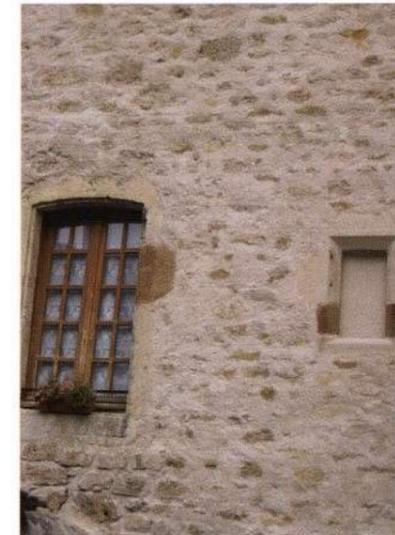
“Les maçonneries en pierre devront être dégagées pour déterminer l'aspect final (enduit ou rejointoiment)”.

“Les maçonneries seront réalisées en pierre de pays à joints serrés”.

“Les pierres apparentes seront rejointoyées au nu de la pierre, dans la teinte de celle-ci, avec un mortier de chaux et de sable de pays non tamisé”.



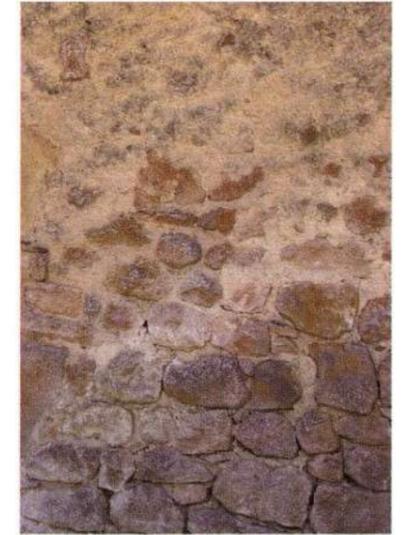
▲ JOINT BEURRÉ AU NU SUR
APPAREIL RÉGULIER
MENDE



▲ ENDUIT À PIERRE VUE SUR APPAREIL IRRÉGULIER
MENDE



▲ ENDUIT ANCIEN DÉGRADÉ
À NOZIÈRES - ISPAGNAC



LES FORMES D'OUVERTURE

GRANDES ET PETITES OUVERTURES

Les bâtiments traditionnels sont peu percés. Il existe, la plupart du temps, un rapport subtil entre les vides et les pleins qui peut être rompu par un élargissement inopportun d'une porte ou d'une fenêtre ou l'éventration d'une partie de bâtiment. En cas d'élargissement ou de multiplication indispensables, la taille générale des ouvertures et leur nombre ne doivent pas compromettre l'équilibre global de l'immeuble.

L'agrandissement ou la création de grandes ouvertures posent deux problèmes récurrents :

Celui de trouver un linteau et un appui suffisamment longs pour être monolithes (et déborder de 10 à 15 cm sur, et sous les jambages en pierre), d'où l'intérêt de la poutre bois utilisable pour le linteau des portes de garage et baies contemporaines.

Celui du raccordement des maçonneries neuves et anciennes et du remaillage des murs à pierre vue, nécessitant de trouver des pierres de mêmes natures, couleurs et dimensions et surtout le même mode d'appareillage (largeur, profondeur, épaisseur et couleur des joints...).

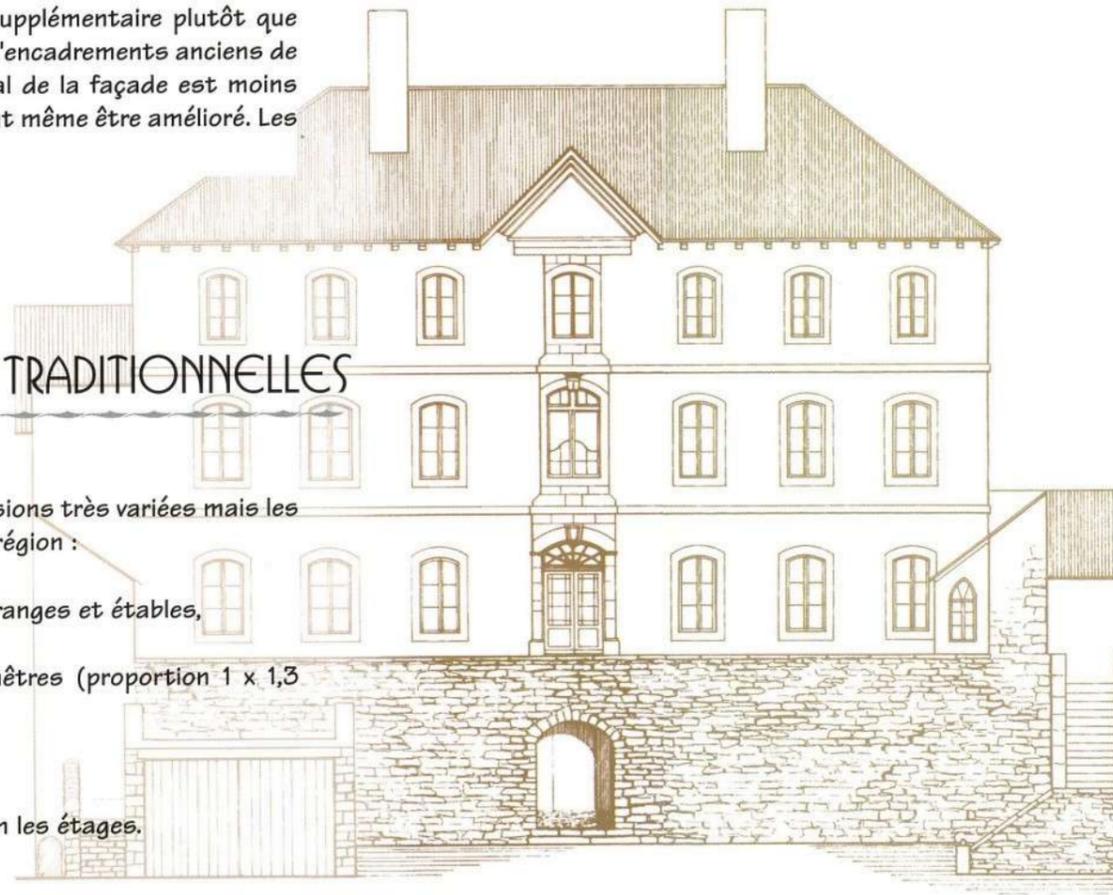
Il est parfois préférable de créer une petite ouverture supplémentaire plutôt que d'élargir démesurément une fenêtre ou une porte. La recherche d'encadrements anciens de petite taille peut aussi s'en trouver facilitée ; l'équilibre général de la façade est moins susceptible d'être remis en cause et l'éclairage de la pièce peut même être amélioré. Les conditions de remaillage des maçonneries restent les mêmes.



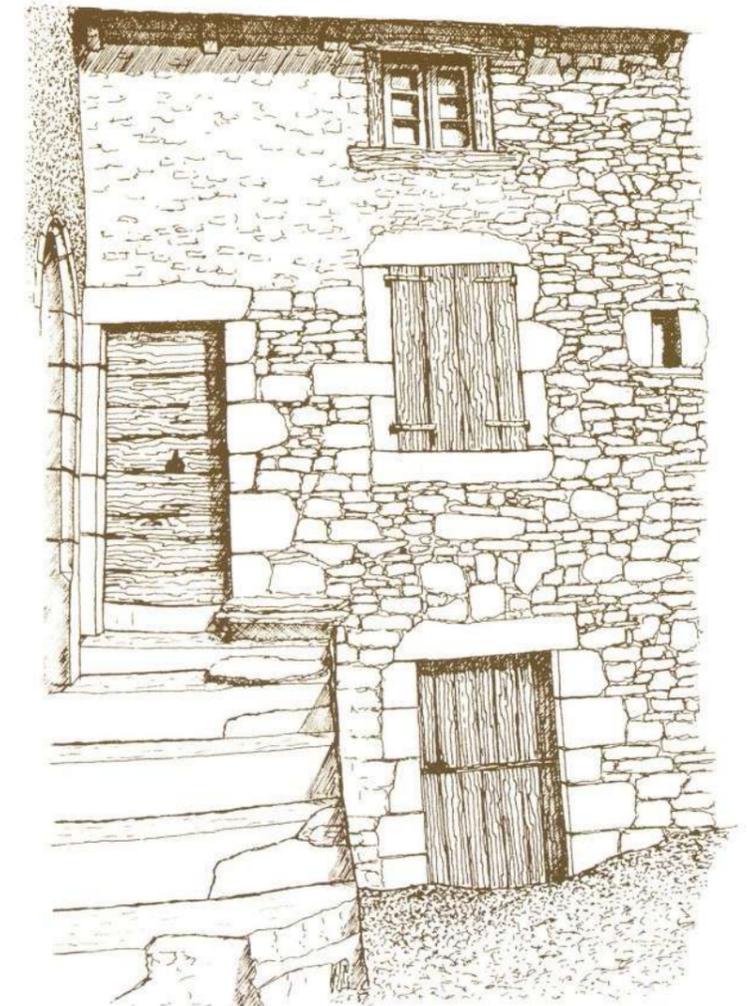
LES DIMENSIONS ET PROPORTIONS TRADITIONNELLES

Les percements du bâti lozérien sont de formes et dimensions très variées mais les règles suivantes se retrouvent généralement quelle que soit la région :

- Formes plutôt carrées (proportion 1 x 1) pour les accès aux granges et étables,
- Formes rectangulaires plus hautes que larges pour les fenêtres (proportion 1 x 1,3 à 1 x 1,6) ou parfois carrées pour certains fenestrous.
- Formes étroites et allongées pour les portes (1 x 2).
- Dimensions généralement décroissantes des ouvertures selon les étages.



▲ ORDONNANCEMENT DE L'HÔTEL BARBOT XVIII^{ÈME} SIÈCLE
MENDE



▲ ISPAGNAC

LES PERCEMENTS

LES ENCADREMENTS

LES MATÉRIAUX MIXTES

Qu'ils soient de granit, de calcaire ou de grès, les encadrements traditionnels sont toujours de type massif, constitués de pièces monolithes pour les appuis et linteaux et de un à cinq éléments à peu près égaux pour les jambages, suivant la hauteur des percements.

Les pierres sont presque toujours assemblées à joints vifs, c'est-à-dire posées sans mortier l'une sur l'autre, les différences de hauteurs étant parfois compensées, en zone rurale, par la mise en place d'une feuille plus ou moins épaisse de lauze de schiste.

Les pierres ne sont pas éclatées mais sont taillées, bouchardées ou layées sur trois faces et sur environ 16 à 20 cm pour la face externe, la queue étant laissée brute de taille, signe de la nécessaire et fréquente réalisation d'un enduit pour la masquer.

En présence d'arcs de plus de 3 éléments, les claveaux de forme trapézoïdale sont assemblés de même manière.

Seule la pierre de schiste, compte tenu de sa faible épaisseur, impose un nombre plus important d'éléments pour réaliser les jambages, ce type d'encadrement très "rustique" ne se trouvant cependant le plus souvent que sur de petits bâtiments, annexes à l'habitation.

La possibilité actuelle de recourir à des pierres sciées n'est pas incompatible avec la restauration du bâti ancien si au moins une patine est utilisée pour vieillir les pierres et si leurs arêtes sont adoucies. Leur facture trop industrielle peut poser néanmoins de sérieux problèmes d'intégration, mais au-delà c'est fréquemment le mode de pose qui soulève le plus de difficultés, trop d'artisans utilisant, entre les éléments d'un encadrement, des joints de mortier supérieurs à 0,5 cm (parfois 2 à 3 cm) maladroitement gommés, ou pire, soulignés par le rejointoiement souvent effectué dans un ton différent de celui de la pierre.

LE BOIS

Le bois a fréquemment été utilisé en zone rurale pour réaliser les linteaux des ouvertures de grande portée, comme les portes de granges ou d'étables, ou encore sur de plus petits percements (portes et fenêtres) où il a pu même parfois être employé pour les jambages.

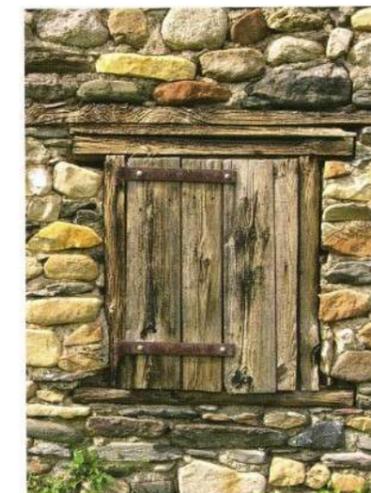
Son utilisation est préconisée en cas d'élargissement important (création par exemple d'une porte de garage) notamment en masque d'un arrière linteau en béton, et de préférence à un linteau en plate-bande qui n'a pas de signification ni de justification en présence d'une architecture rurale.



▲ ASSEMBLAGE À JOINTS VIFS À DRIGAS
HURES LA PARADE



*"Les pierres d'encadrement seront posées pierre sur pierre, à joint vif, sans mortier apparent".
"Les linteaux, pieds-droits et appuis ou seuils seront réalisés en pierre de pays (appuis et linteaux ou seuils seront en pierre monolithe)".*



LES MENUISERIES

LE BOIS

Il n'est pas possible d'évoquer la notion même de patrimoine sans considérer que le bois, matériau écologique, souple, noble et simple d'utilisation, employé depuis des siècles dans la construction et dont les qualités de résistance, de durabilité et d'isolation sont patentes s'il est bien entretenu, est le plus approprié pour une restauration fidèle et qualitative.

Les prescriptions du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine visent donc au maintien du matériau bois pour la réalisation non seulement des portes-fenêtres, des fenêtres et des volets (qu'il s'agisse du modèle traditionnel à cadre ou plus exceptionnellement des modèles à lamelles) mais également et surtout des portes pleines (portes d'entrée, de service, de garage) ou semi-ajourées de type XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle.

Au-delà du matériau, ce sont également des formes, des modes d'assemblage et une texture (planches jointives d'inégales largeurs, légères irrégularités, nœuds...) que seul le bois peut permettre de réaliser et de conserver, alors que les matériaux synthétiques ou de substitution conduisent à un aspect lisse, rigide, plat et industriel.

A CHAQUE ÉPOQUE SA MENUISERIE

Le respect de l'histoire d'un bâtiment passe par celui des matériaux mais également des techniques et des modes constructifs qui étaient seuls connus et appliqués à l'époque de son édification et des modifications principales successives.

Ainsi, le découpage des vantaux en plusieurs carreaux correspond tout simplement aux capacités qu'avaient, à chaque époque, les fabricants de verres plats à réaliser des vitrages de plus ou moins grande surface et à l'obligation induite de redécouper le vantail par des supports horizontaux et verticaux :

Se sont succédés petits carreaux sertis au plomb au sein de châssis étroits pendant la Renaissance, petits carreaux "à la française" jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, carreaux moyen jour jusque dans les années 1920, puis découpages spécifiques de l'entre-deux guerres avant l'apparition du grand jour et des vitrages isolants dans les dernières décennies du XX^{ème} siècle.



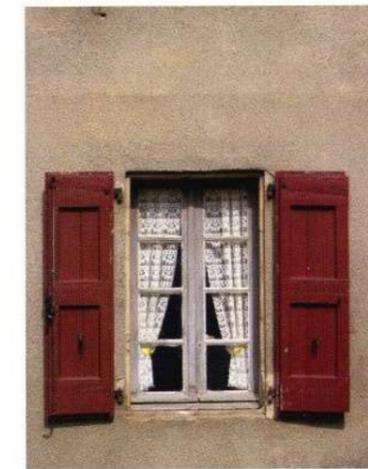
▲ ESSAI DE RESTITUTION
VILLEFORT



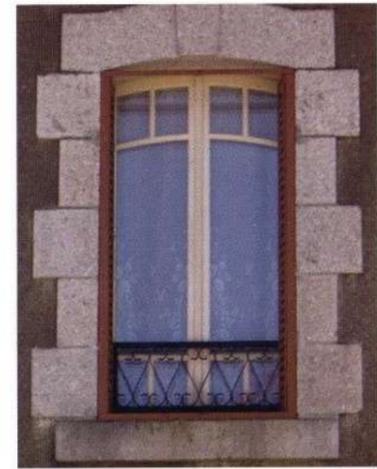
▲ RENAISSANCE
SAINT CHÉLY D'APCHER



▲ XVIII^{ÈME} SIÈCLE
MARVEJOLS



▲ XIX^{ÈME} SIÈCLE
FLORAC



▲ DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE
SAINT CHÉLY D'APCHER

VILLE...

Même si la Lozère ne dispose pas d'une architecture urbaine aussi riche et savante que celle d'autres départements, maisons nobles, hôtels particuliers et maisons bourgeoises sont néanmoins bien présents et offrent à nos regards un minimum de décors y compris pour ce qui concerne les menuiseries.

Belles portes massives à simple vantail ou double vantaux aux décors chantournés du XVIII^{ème} siècle, ou portes aux assemblages géométriques des XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles côtoient de petites portes de service sobres mais tout en finesse dans leur exécution. Leur mode d'assemblage simple (chevilles, tenons et mortaises) permet d'envisager leur démontage / remontage avec restauration partielle ou plus importante. Si cette solution est inenvisageable, la fabrication d'une copie ou d'un modèle équivalent par un menuisier peut être réalisée pour des coûts à peine supérieurs à ceux d'une porte de fabrication industrielle, sans en présenter l'aspect répétitif et souvent trop "lisse".

De même, les profils des bois de fenêtres et portes-fenêtres doivent également faire l'objet d'études particulières. Il ne s'agit pas de découper en "petit bois" pour le principe de découper, mais apporter une forme au petit bois constitue un élément de décoration conforme à ce qui était pratiqué et à l'histoire de la menuiserie, et contribue sur le plan technique à l'évacuation de l'eau.

...ET CAMPAGNE

En zone rurale, l'architecture vernaculaire et le décor sont beaucoup moins précieux mais n'en comportent pas moins des modèles de menuiseries remarquables de simplicité et rusticité.

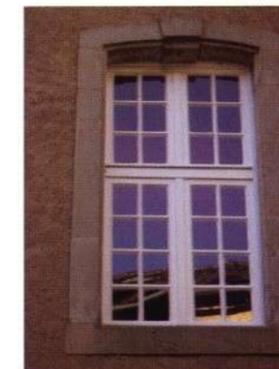
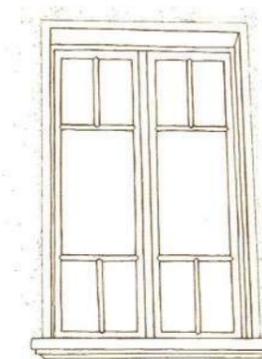
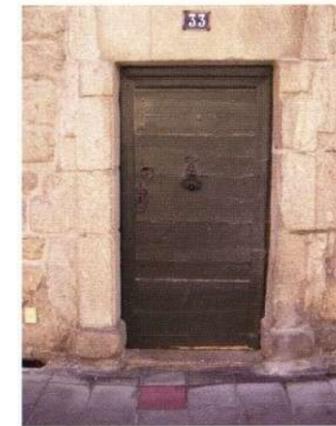
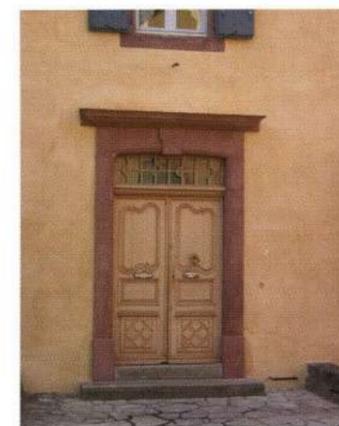
L'introduction de modèles préfabriqués, souvent de type urbain et trop sophistiqués, en particulier pour les portes d'entrée ou de garage, ne peut en aucun cas correspondre à l'aspect du bâtiment qui les accueille.

Les modèles simples du passé peuvent être reproduits sans difficulté par les artisans locaux, en présentant de bonnes qualités d'isolation et de sécurité :

- portes pleines à lames croisées jointives et d'inégales largeurs avec ou sans fers apparents,
- portes ajourées à 4 carreaux égaux pour la partie supérieure, ouvrante ou non, et lames inégales en partie basse, dites "fermières",
- fenêtres 2 vantaux à 3 ou 4 carreaux égaux ou plus hauts que larges par vantail,
- petites fenêtres simple vantail (adaptées aux fenestrous et lucarnes) à 4 carreaux égaux ou plus hauts que larges ...



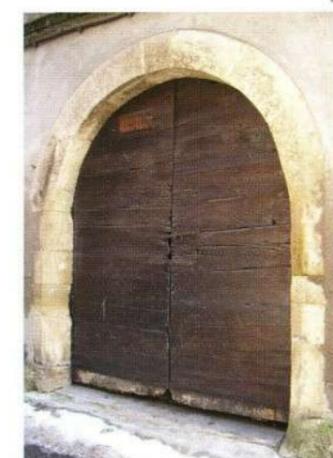
▲ SAINTE ENIMIE



LE BLEYMARD



▲ SAINTE GERMAIN DE CALBERTE



▲ LANUÉJOLS

LA COULEUR

Les menuiseries n'étaient, par le passé, jamais maintenues à l'état naturel pour de simples raisons de conservation. Selon l'essence de bois utilisé, bois noble, fruitier, pin ou sapin, elles recevaient des imprégnations d'huile de lin, de cires ou étaient tout simplement badigeonnées ou peintes.

Les teintes pouvaient parfois être soutenues, comme par exemple en présence du "bleu charron" largement utilisé par les agriculteurs sur menuiseries ou charrettes ou du "brun rouge".

L'apparition de la lasure et de ses tons bois a faussé l'image de la plupart des villes et villages en aboutissant à la création d'un aspect néo-rural niant la vérité historique et technique et rejetant la polychromie.

S'il n'est pas question de repousser systématiquement l'usage des lasures et vernis, il paraît souhaitable de revenir, au moins en milieu urbain, à plus de diversité dans la coloration, sans pour autant verser dans l'excès. L'utilisation de peintures professionnelles micro-poreuses de qualité, ainsi que les nuanciers très complets des fabricants permettent désormais la mise en œuvre d'une gamme chromatique riche et diversifiée. Afin d'éviter les couleurs trop criardes inadaptées par ailleurs à la tenue aux ultra violets, il est recommandé de s'orienter vers des tons pastels (camaïeux et déclinaisons à base de gris beige, gris bleu, gris vert...) et de toujours réfléchir à la complémentarité entre menuiseries, façades et ferronneries éventuelles.



▲ SAINT GERMAIN DE CALBERTE



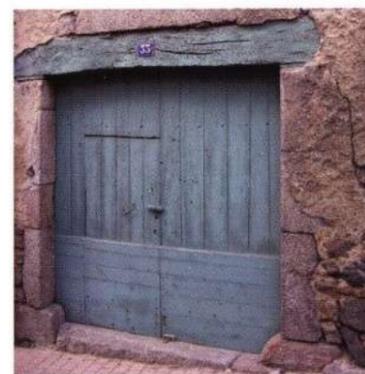
▲ SAINT CHÉLY D'APCHER



▲ MENDE



▲ AUROUX



▲ SAINT CHÉLY D'APCHER



▲ FLORAC



▲ MENDE



▲ MENDE

NUANCIER TYPE TEINTES DE MENUISERIES



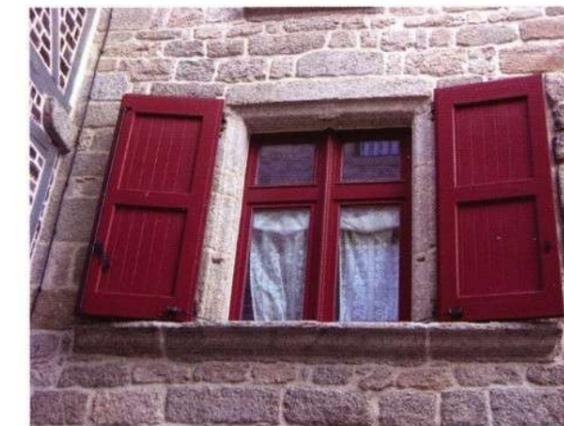
"Les menuiseries seront peintes dans des tons pastel (gris rompu de bleu, de vert, de beige...)"
 "Les menuiseries seront peintes dans un ton soutenu (vert bronze, bleu nuit, brun rouge...)"



▲ MENDE



▲ MENDE



▲ SAINT CHÉLY D'APCHER

LES VOILETS

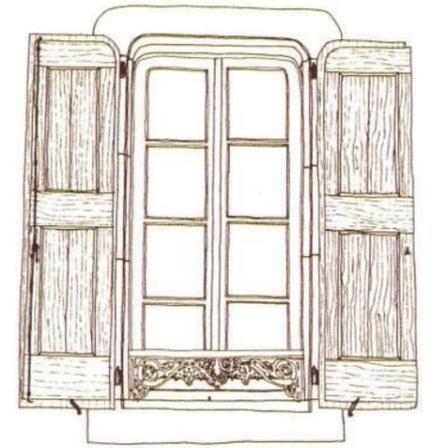
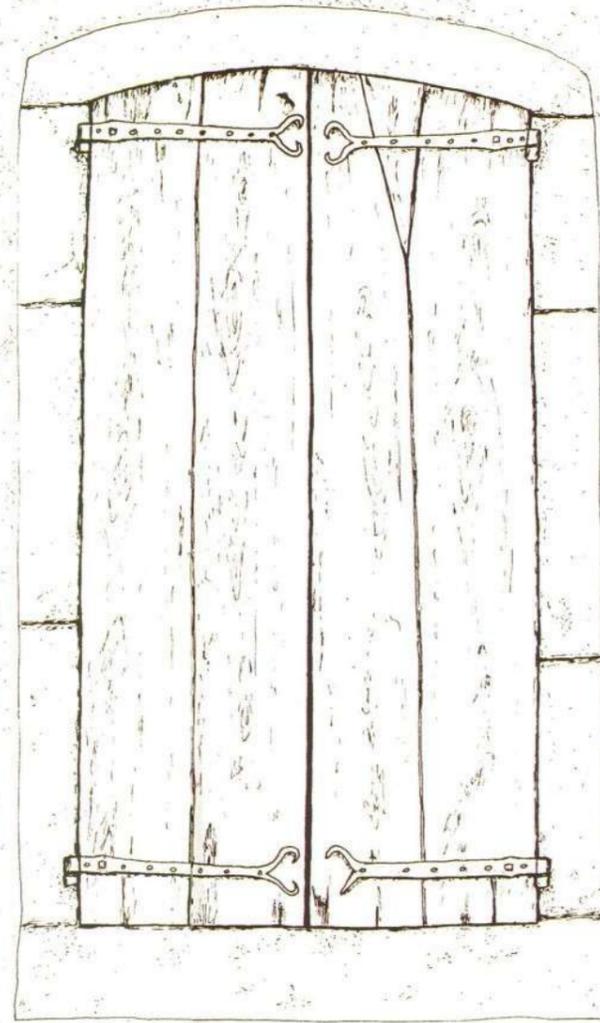
Le volet traditionnel lozérien est un modèle à lames verticales épaisses, d'inégales largeurs, assemblées à joint vif, et maintenues par un cadre massif, comportant ou non, selon la hauteur du vantail, une barre intermédiaire. Ces modèles, solides et durables, se sont vus adjoindre, au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, principalement en zone urbaine, des volets à lamelles, beaucoup plus fragiles.

Les volets à écharpes en Z ne sont en aucun cas des modèles traditionnels. Les persiennes à repliement latéral ne sont quant à elles apparues qu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Si le volet à cadre est largement reproduit par les artisans, il convient néanmoins d'être vigilant sur l'assemblage des planches en reprenant le principe d'inégale largeur et en évitant les planchettes à découpage et profil de type industriel.



BARAQUE DE TRÉMOLET
SAINT GEORGES DE LÉVEJAC

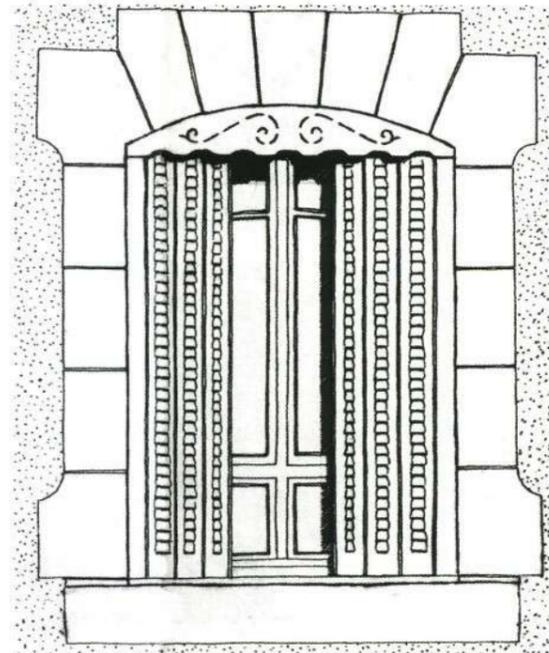


“Les volets seront en bois, à cadre et sans écharpe en diagonale, selon les modèles traditionnels, réalisés à planches jointives d'inégale largeur, sans mouchette ni grain d'orge”.

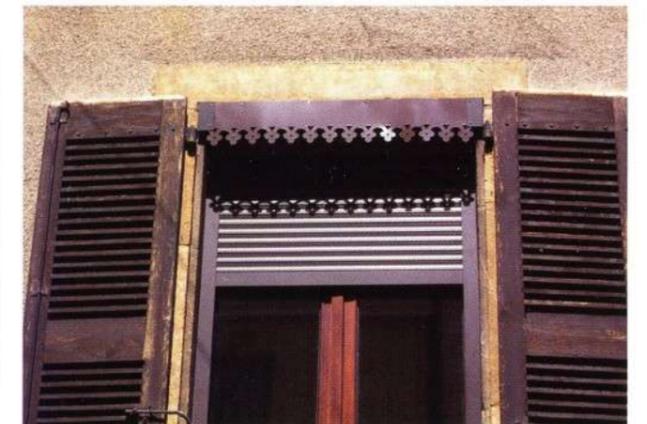
LES LAMBREQUINS

La pose de volets roulants n'est pas incompatible avec un certain type d'architecture et de percements. En effet, de nombreux bâtiments de ville édifiés à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècles étaient équipés de petits stores vénitiens extérieurs pour la protection solaire, masqués en partie haute par des lambrequins ouvragés en bois ou en tôle. La pose de volets roulants sur ces immeubles qui ne disposent souvent pas de volets battants, peut être admise, si les caissons sont masqués de la même manière.

La généralisation de ce type d'occultation n'est cependant pas souhaitable afin de ne pas aboutir à une uniformisation du bâti.



“Les caissons des volets roulants seront masqués par un lambrequin plus ou moins ouvragé, de teinte semblable aux volets”.



FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE

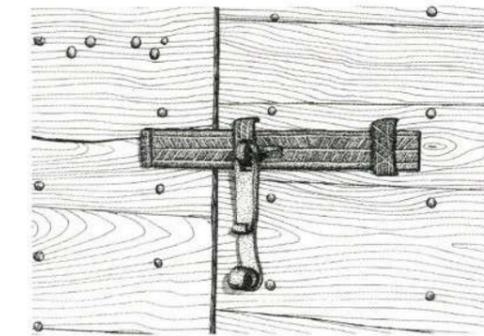
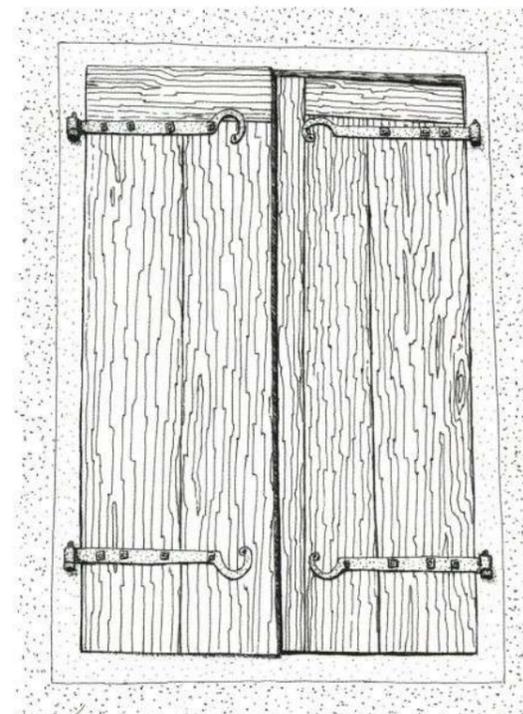
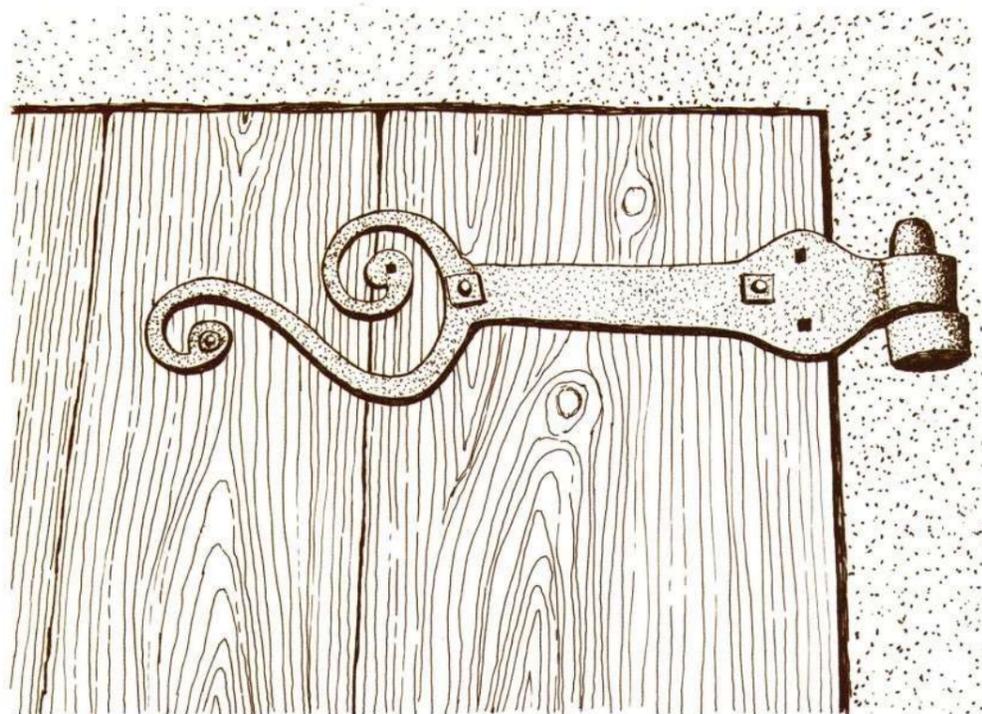
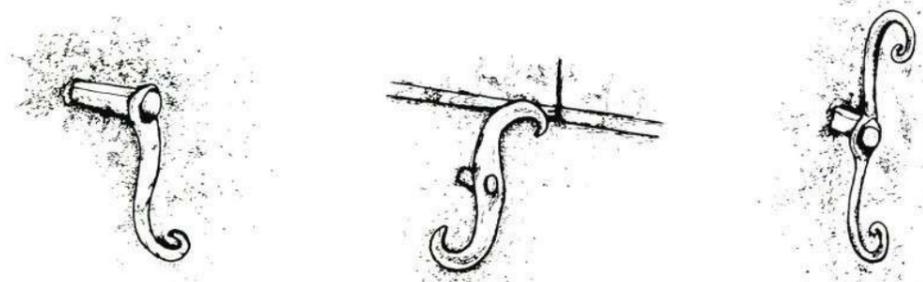
Les menuiseries anciennes et notamment les portes de grange, d'entrée et les volets possédaient des pièces assemblées par tenons et mortaises, ou bouvetées et fréquemment clouées à l'aide de clous en fer forgé, facilement récupérables en cas de restauration ou reconstitution.

Des artisans locaux forgent de nouveau de telles pièces qui peuvent utilement compléter l'existant.

Les pentures de ces menuiseries sont, de plus, souvent remarquables, leurs extrémités parfois finement travaillées, en cœur, en boucle ou fleur de lys. Leur réutilisation est toujours possible moyennant un ajustage de la menuiserie.

Les arrêts de volet, enfin, à dessin simple, par exemple sous forme de boucle ou de S sont repositionnables également sans difficulté particulière.

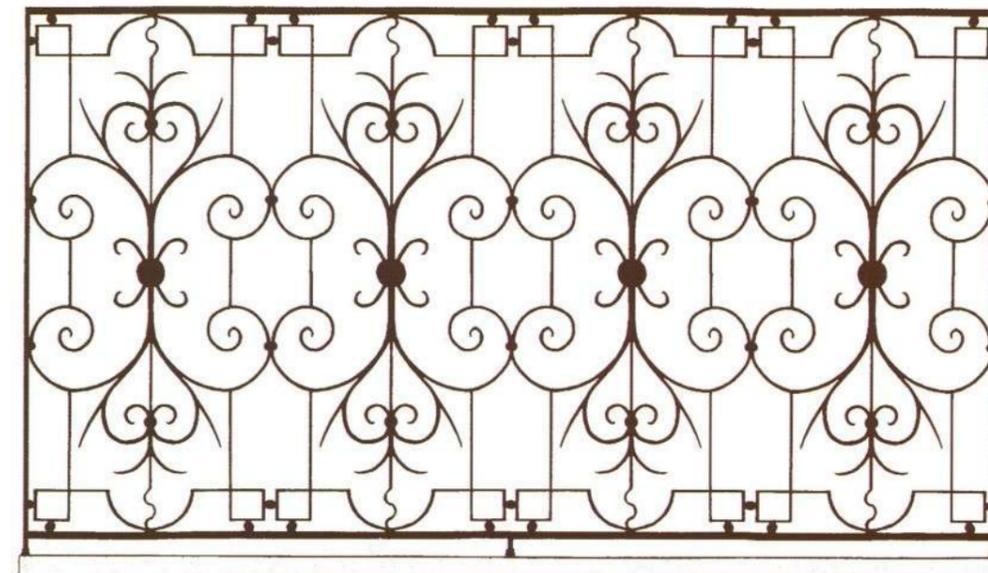
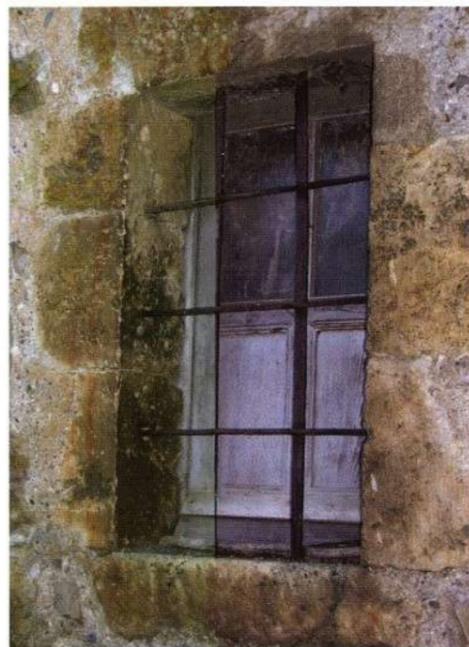
Il est toujours souhaitable, en présence d'une belle menuiserie restaurée ou refaite dans un aspect traditionnel, d'éviter les quincailleries vendues en grande surface, inadaptées par leur minceur, leur légèreté et leur facture industrielle et systématique, à la qualité du support.



Les ferronneries des volets et portes et notamment des fenêtres ne sont par ailleurs jamais vernies et surtout pas traitées en "noir ferronnerie", mais sont laissées en l'état (de nos jours, il est possible d'en stopper la dégradation et les coulures à l'aide de produits imprégnants, tout en conservant leur bel aspect rouillé), ou peintes dans le ton de la menuiserie, ou dans des tons complémentaires.

Les garde-corps et appuis de fenêtres en fer forgé (ou fonte à partir du XIX^{ème} siècle) étaient toujours d'une grande sobriété en zone rurale et d'un dessin plus savant en ville. Mais à l'exception de quelques très rares modèles du XVIII^{ème} siècle, ils étaient toujours travaillés dans un même plan, sans aucun galbe émergent.

Il convient donc de maintenir ces formes simples en évitant, si possible, des modèles industrialisés et ceux réalisés à l'aide de simples tubes creux.



LES ABORDS DU BÂTI

L'environnement immédiat d'un bâti ancien constitue l'un des paramètres essentiels de son intégration. Les abords font la plupart du temps corps avec le bâti car constitués des mêmes matériaux et arborant les mêmes couleurs.

Murs et murets, terrasses, perrons sont le prolongement des bâtiments et les lient à leur environnement immédiat, qu'il soit bâti ou non.

LES PERRONS ET TERRASSES

En zone rurale, l'accès à l'étage d'un bâti traditionnel était souvent assuré par un emmarchement généreux de pierres massives soutenues par un mur d'échiffre, et parfois par un petit perron de pierre, dallé et de portée limitée, lui-même parfois ouvert en partie basse pour permettre un accès réduit à une cave.

Cette disposition peut utilement être ajoutée à un bâtiment existant pour en améliorer l'accessibilité ou pour masquer un balcon en béton réalisé à l'époque où ce genre de création était florissant (et à condition que la maçonnerie créée masque bien le chant de la dalle).

Les balcons suspendus ou soutenus par des poteaux béton ou une maçonnerie trop fine et hors d'échelle sont inenvisageables sur un bâti ancien car susceptibles d'en altérer la lisibilité.



▲ LA VIALLE
SAINT PIERRE DES TRIPIERS



▲ LE ROZIER



▲ SERVERETTE



▲ DRIGAS
HURES LA PARADE

LES MURETS ET BANCELLES

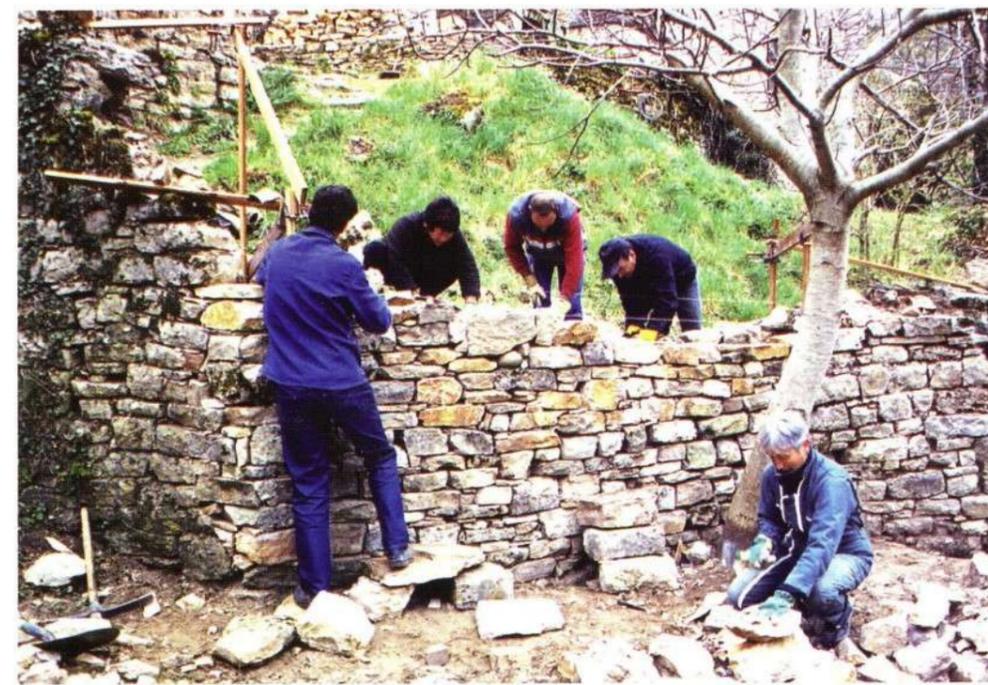
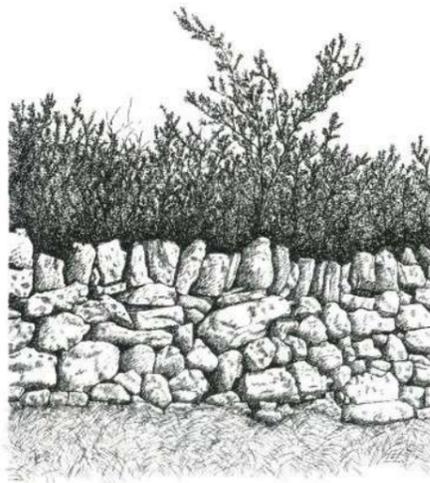
Construits le plus souvent en pierre sèche et relativement bas, ils accompagnent le bâti en délimitant, soutenant, protégeant, soulignant, masquant ou révélant. Ils assurent le lien indispensable au sein d'un paysage construit entre bâti et végétal, transition douce de l'un à l'autre, qu'aucune clôture en parpaing ou grillage ni aucun mur de soutènement en béton ne pourront jamais égaler ni compenser.

Leur technique de montage et d'assemblage requiert un minimum de formation fréquemment dispensée lors de stages organisés dans le département et auprès des professionnels.

Choisir, en cas d'extension, une implantation la plus proche possible du terrain naturel permet, outre une économie de déblais et remblais, de limiter également fortement les murs de soutènement et de réaliser des murs de clôture suivant au plus près les ondulations et courbes éventuelles du terrain. Enfin, il est toujours préférable sur des terrains pentus de multiplier des murets de terrasses de hauteur moyenne et de conserver si possible une certaine pente au terrain plutôt que de créer un seul mur de soutènement trop haut.



▲ RUCHERS SUR BANCELLES EN CÉVENNES



▲ STAGE DE PIERRES SÈCHE À HAUTERINES
SAINTE ENIMIE

LE VÉGÉTAL EN ZONE RURALE

L'accompagnement végétal autour d'un bâti rural doit respecter le type de végétation existant dans la micro région et ne doit pas entraîner une dénaturation de l'espace ainsi constitué.

Il convient donc de préférer des arbres et arbustes indigènes, déjà particulièrement variés, aux essences trop décoratives. Les haies de thuyas, troènes ou lauriers, trop rigides et régulières, les arbres aux feuillages colorés, les résineux et les essences exotiques convenant plus aux jardins urbains n'ont pas leur place aux abords d'un bâtiment restauré dans son aspect d'origine et dans un souci d'authenticité.

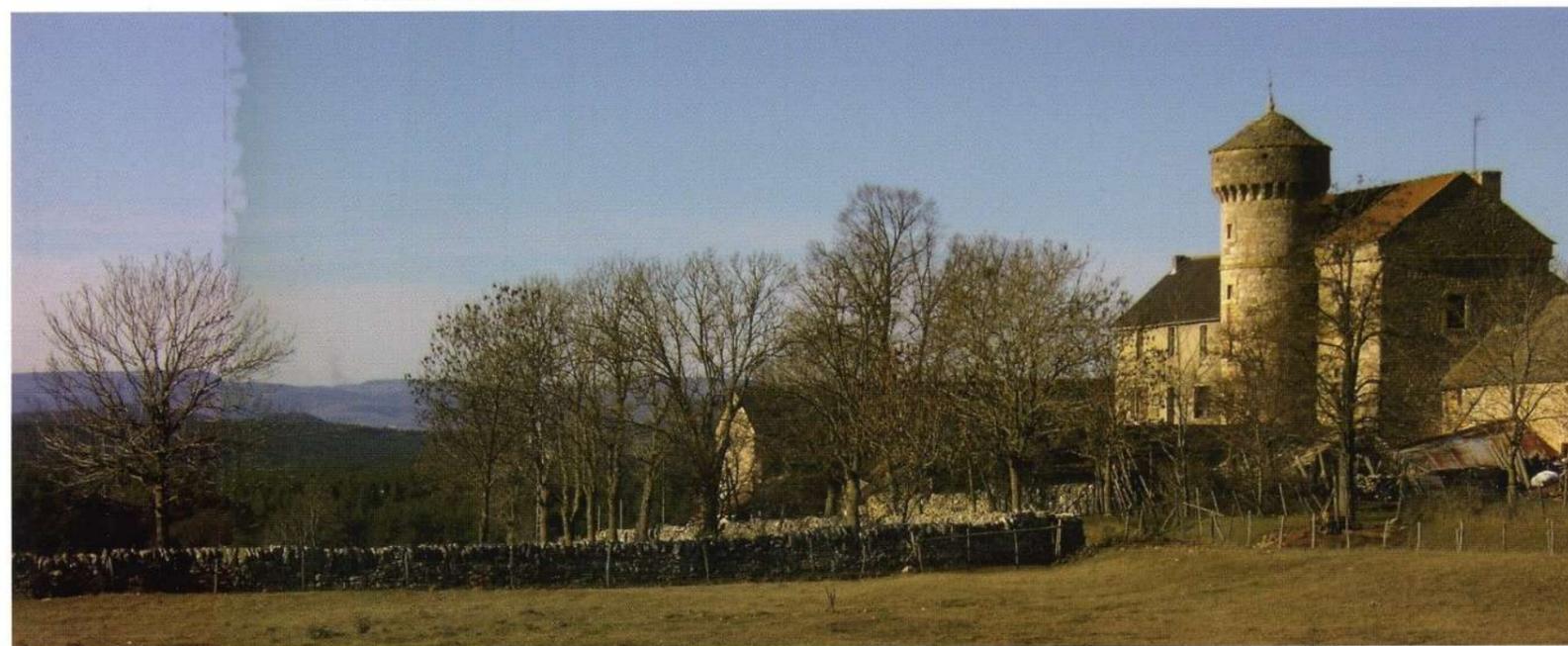
L'environnement végétal d'un tel bâtiment est souvent accompagné qui plus est de tout un univers minéral, constitué de murets, terrasses ou clôtures. Le lien entre eux doit être naturel et évident et le tout doit constituer un ensemble homogène.



▲ SAINT GERMAIN DE CALBERTE ▼



▲ BANCEL ET VÉGÉTATION INDIGÈNE
SAINT MARTIN DE LANSUSCLE ▼



▲ LES ARBRES "UTILES" DU CAUSSE - LE CHOIZAL
BALSIÈGES ▼

*L*a restauration qualitative d'un bâtiment ancien suppose, pour un particulier comme pour un professionnel, de bien connaître et assimiler les spécificités qui ont présidé à sa construction, qu'il s'agisse de l'usage de certains matériaux, de la mise en œuvre de techniques particulières et traditionnelles ou du respect des particularités architecturales locales.

Appelé à émettre des avis sur tous les projets de restauration situés dans les zones protégées (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ; périmètres établis autour des monuments historiques ; sites inscrits et classés), le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) doit avant tout s'assurer que ceux-ci respectent bien l'architecture et l'esprit du bâtiment concerné, qu'il soit de type urbain ou rural et assortit le plus souvent sa décision d'un certain nombre de prescriptions rappelant les obligations du maître d'ouvrage et des entreprises en ce domaine.

La diffusion, depuis 1998, des Cahiers du Patrimoine lozérien, consacrés à la connaissance de l'architecture locale (les portes anciennes et façades de Mende, les vitrines anciennes, les toitures, l'Art Nouveau et l'Art Déco...) a largement contribué à une bonne compréhension des caractéristiques de l'architecture lozérienne. Mais il paraît désormais indispensable d'aller au-delà, face à certaines dérives et erreurs de restauration, et d'illustrer les prescriptions émises par le SDAP lors de ces opérations par un document le plus exhaustif possible.

Nous vous proposons donc, dans ce numéro des Cahiers du Patrimoine lozérien destiné aux particuliers, professionnels, élus, mais également aux personnels chargés de l'instruction de ces dossiers, une large découverte des thèmes de la restauration de l'aspect extérieur d'un bâtiment ancien, et des règles essentielles destinées à obtenir des réalisations respectueuses de l'architecture lozérienne.

Le SDAP est, bien entendu, à la disposition de tous pour apporter, le plus en amont possible de tout projet, ses conseils pour atteindre cet objectif essentiel.



Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Lozère
25, rue Basse - 48000 Mende - Tél. 04 66 49 19 13 - Fax. 04 66 49 34 93
e-mail : sdap.lozere@culture.gouv.fr

Conception réalisation : S.D.A.P. de la Lozère
Textes : **Raymond PAUGET**
Photographies : **Bernard MALZAC, Raymond PAUGET, Jean-Marc PETIT, Rémy SOULIER, Catherine VAMBAIRGUE**
Dessins : **Hélène DAVID, Bernard MALZAC, Jean-MARC PETIT, Rémy SOULIER**
Recherches historiques : **Chantal COURTÈS**
Documentation et Saisie : **Catherine VAMBAIRGUE**
Impression : Imprimerie Graphisme & Couleurs - Mende - 04 66 65 01 12
Illustration de couverture : Florac